

La Boulinière autour de la Jumellière



Visorando



Randonnée n°3818436

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Petite boucle familiale aux abords de la Jumellière.

Durée :	1h35	Difficulté :	Facile
Distance :	5.46km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	22m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	22m		
Point haut :	101m	Commune :	La Jumellière (49120)
Point bas :	79m		



Description

Départ au lieu-dit la Boulinière accessible depuis La Jumellière par la Rue de la Rogerie (D199), suivre le balisage **bleu**.

(D/A) Empruntez la route goudronnée pendant environ 300 m vers le Sud-Est jusqu'à la D199.

(1) Traversez **prudemment** la D199 en faisant un gauche/droite pour continuer tout droit. Passez le lieu-dit le Tour, ignorez un départ à gauche un autre à droite et arrivez au carrefour devant l'antenne.

(2) Tournez à droite puis filez tout droit. Ignorez les nombreux départs à droite ou à gauche. Après passages sous les lignes haute tension puis les lieux-dit la Guairie et la Pasquerie la route arrive à un carrefour près d'une croix à main gauche.

(3) Tournez à droite vers Morhange, continuez tout droit et empruntez le chemin de terre. Passez près d'un étang à main droite et arrivez à un carrefour en fourche au niveau d'une ligne haute tension.

(4) À la fourche, prenez le chemin de gauche et rejoignez à nouveau la D199.

(5) Tournez à droite et longez la D199, laissez la route vers la Lande et continuez jusqu'au chemin qui part à gauche.

(6) Empruntez-le et partez tout droit au Nord. Retrouvez la route goudronnée, tournez à droite et rejoignez le lieu-dit La Boulinière **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Lieu-dit la Boulinière**
N 47.278946° / O 0.744697° - alt. 101m - km 0
- 1 D199**
N 47.276882° / O 0.741895° - alt. 98m - km 0.32
- 2 Antenne**
N 47.27281° / O 0.737703° - alt. 88m - km 0.88
- 3 Croix**
N 47.260592° / O 0.749764° - alt. 92m - km 2.63
- 4 Embranchement**
N 47.267016° / O 0.751753° - alt. 92m - km 3.37
- 5 D199**
N 47.270673° / O 0.753075° - alt. 90m - km 3.79
- 6 Chemin de terre à gauche. Source du l' - Oyon (rivière) - Affluent du Jeu**
N 47.273089° / O 0.749813° - alt. 90m - km 4.16
- D/A Lieu-dit la Boulinière**
N 47.278946° / O 0.744699° - alt. 101m - km 5.46

Informations pratiques

A proximité

Le Château de la Jumellière : Témoignage surprenant du mode de vie et des usages de la société aristocratique au XIXe siècle. Tout ou presque y a été conservé, des communs situés au sous-sol, jusqu'aux chambres des domestiques sous les combles, en passant par le vestibule avec son grand escalier à vis suspendu, ainsi que les salons néo-Louis XVI et la salle-à-manger néo-Louis XIV... Il se visite lors des Journées Européennes du Patrimoine

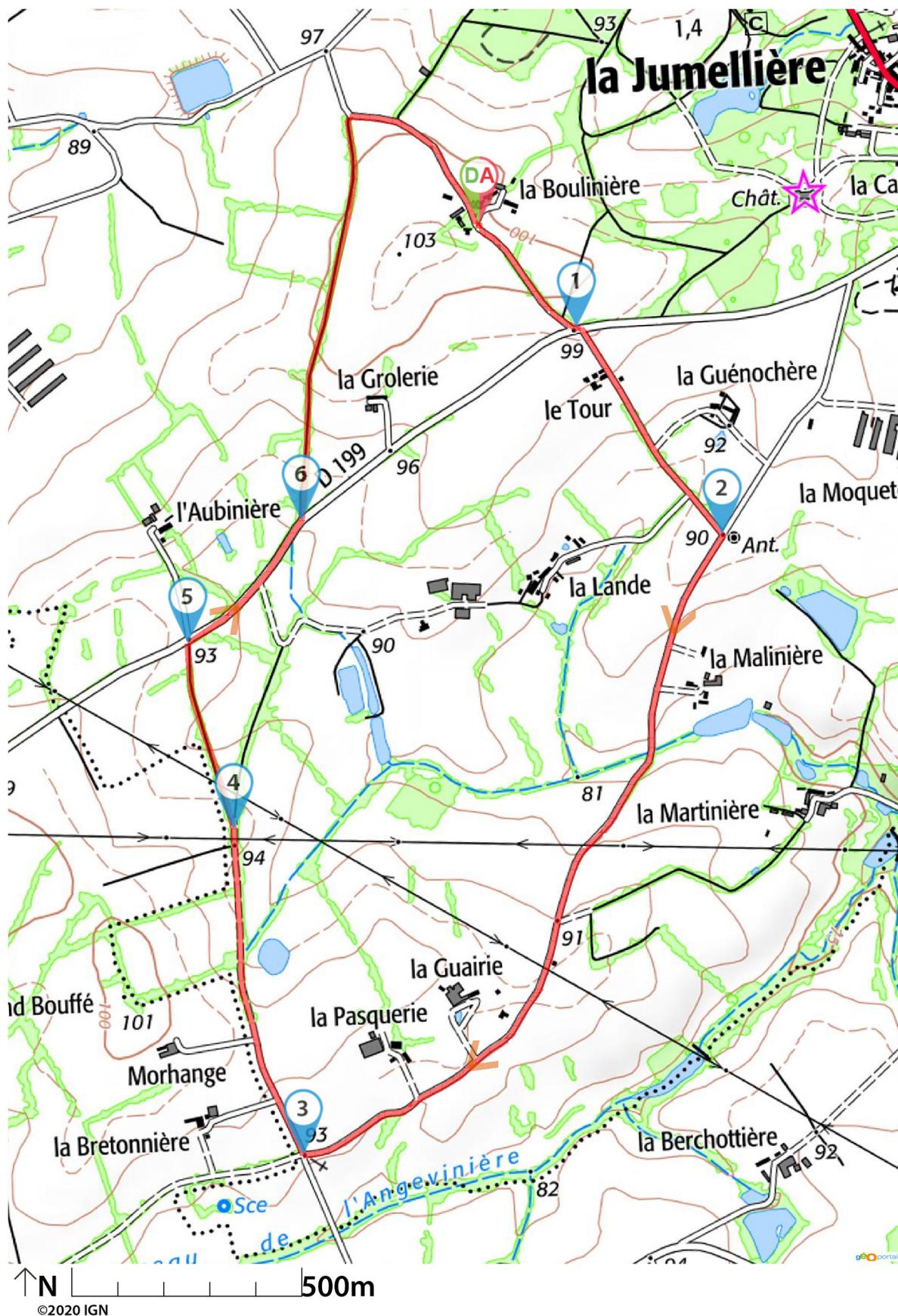
L'Église Saint-Pierre : Reconstituée dès 1856 sur l'emplacement de l'ancienne église, elle est agrandie côté est, alors qu'un différent oppose le curé Davy et le comte de Maillé qui la désire près de son château. Ce dernier l'emporte et le curé quitte la paroisse. La construction à trois nefs est de style ogival. Le clocher placé sur le côté est dominé par une flèche fleurdéliée. Deux vitraux décorent l'église : sur l'un, le Christ envoie Saint-Pierre en mission et sur l'autre Saint-Louis est figuré sous le chêne de Vincennes.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-bouliniere-autour-de-la-jumelliere/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

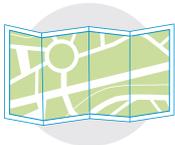
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



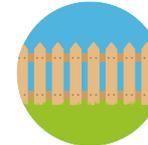
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.